



Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

4, rue du 8-Mai-1945
B.P. 28
87500

Saint-Yrieix-la-Perche

tél. : 05 55 08 88 76
fax : 05 55 08 21 80

www.communaute-saint-yrieix.fr
info@communaute-saint-yrieix.fr

REUNION DU CONSEIL

Mardi 15 avril 2025 à 18h
Salle du Conseil - Mairie – Commune de Saint-Yrieix

ORDRE DU JOUR

I - Approbation du compte-rendu de la réunion DU CONSEIL DU 13 FEVRIER 2025

II – Développement économique

- 1°/ Avis conforme sur la dérogation au principe du repos dominical – Commune de Glandon
- 2°/ Atelier à usage de scierie à Glandon – Retrait de la délibération n°2024-121 autorisant la levée d'option d'achat anticipé
- 3°/ Lotissement artisanal Pôle Arédia 2 – Promesse de vente d'une partie de l'ilot n°2r
- 4°/ Atelier-relais à usage de conserverie – Crédit-bail au profit de la Société LAREDY

III – Jeunesse et sport

- 1°/ Rallye du Pays de Saint-Yrieix – Demande de subvention – Année 2025
- 2°/ Relais Petite Enfance – Règlement intérieur

IV – Aménagement de l'espace

Composition de la Commission Locale de Sites Patrimoniaux Remarquables

V – Tourisme et Culture

- 1°/ Office de Tourisme Intercommunal – Demande de subvention pour l'année 2025
- 2°/ SPL Terres de Limousin – Convention de mutualisation renforcée
- 3°/ Création d'un espace à vocation culturelle, économique et touristique – Avenant au contrat de cohésion des territoires avec le Conseil Départemental de la Corrèze

VI – Personnel

- 1°/ Amicale du Personnel des services municipaux et de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix – Demande de subvention pour l'année 2025
- 2°/ Evolution réglementaire de la mise en œuvre du RIFSEEP

VII – Affaires financières

1°/ Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur les Communes de Saint-Eloy et Ségur – Année 2025

2°/ Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) – Fixation du produit de la taxe pour l'année 2025

3°/ Non-restitution de retenues de garanties pour prescription quadriennale

4°/ Demande de fonds de concours de la commune de Saint-Eloy - Rénovation de la salle polyvalente

5°/ Avenant n° 6 au Contrat Départemental de Développement Intercommunale (CDDI) 2022-2025 avec le Département de la Haute-Vienne

VIII – Administration générale

1°/ Convention de servitude au bénéfice du SEHV

2°/ Convention de servitude avec ENEDIS au profit de la SCI du Champ de foire

3°/ Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

4°/ Participation aux réunions – Président et membres du Bureau